
Déclaration liminaire à l'ouverture de la CAPN/FPMN 2014

Mouvement inter académique

Si la rentrée 2014 sera marquée par quelques avancées, avec une politique de recrutement qui met un terme à la destruction massive de postes des années précédentes, cette augmentation est encore trop limitée. Elle ne permettra ni d'offrir de meilleures conditions de travail et d'études, ni d'améliorer sensiblement les conditions du mouvement.

La fédération SUD Éducation défend et revendique toujours l'idée et le principe d'un droit à la mobilité choisie et volontaire pour tous les personnels, dans le cadre d'un mouvement aux règles transparentes et identiques pour toutes et tous.

La situation actuelle ne va cependant toujours pas dans cette direction.

Certes, des efforts ont été consentis quant à la prise en compte des situations familiales et le mouvement inter sera un peu moins bloqué pour certains personnels dont les situations familiales sont particulièrement difficiles.

Mais le mouvement dans son ensemble ne sera pas plus fluide car le nombre de capacités d'accueil dans les académies n'augmentera pas suffisamment, ce qui mettra toujours dans la difficulté nombre de collègues .

Il est difficile, alors, de parler d'une réelle possibilité de mobilité pour l'ensemble des personnels.

Les raisons de cette situation sont multiples :

- Depuis 2007 des dizaines de milliers de postes de titulaires ont été supprimés dans l'enseignement public , ces suppressions sont très loin d'être compensées par les créations de postes consenties par V. Peillon depuis deux ans. Ces postes ne couvriront pas les augmentations d'effectifs d'élèves à la rentrée prochaine et n'amélioreront substantiellement ni les conditions de travail ni les possibilités de mutation.
- Le maintien d'un nombre élevé de postes à profils et de postes « réservés » remet en cause le caractère égalitaire et transparent du mouvement et retire chaque année un nombre important de possibilités de mutation pour les collègues (à l'inter et à l'intra).
- L'affectation des stagiaires pèsera sur le mouvement et privera nombre de collègues de possibilité de muter . Il faut en effet bloquer un grand nombre de postes pour affecter les stagiaires du second concours 2013 injustement placés à temps plein et les nouveaux stagiaires 2014 à mi temps.
- Le refus de revenir sur la réforme du lycée mise en place par le précédent gouvernement. Cette contre-réforme avait été un moyen de supprimer des postes et d'accentuer le blocage du mouvement. Il est symptomatique que la seule remise en cause de cette réforme, à savoir la réintégration de l'histoire géographique en TS, va encore permettre d'économiser des postes en diminuant le nombre global d'heures d'histoire géographique dans la série S.

Dans ce contexte SUD éducation réclame :

- le retour à une formation pour les stagiaires, avec un tiers maximum de temps de service devant élèves.
- l'abrogation de la masterisation et de toutes les contres-réformes imposées dans l'enseignement général, technologique et professionnel par le précédent gouvernement
- le retrait des projets inacceptables du ministre actuel, et en particulier la décentralisation de l'orientation scolaire, et de la carte de l'enseignement professionnel.
- la baisse des effectifs par classe à tous les niveaux pour améliorer les conditions de travail et d'étude.
- une vraie politique d'éducation prioritaire qui ne se restreigne pas à un nombre extrêmement réduit d'établissements et qui permette de créer des postes et d'améliorer les conditions de travail et d'études en généralisant les décharges de services réservées aujourd'hui à certains réseaux les plus difficiles (REP + par exemple).
- la création de postes statutaires à hauteur des besoins, l'arrêt du recrutement de précaires et la titularisation sans condition de tous les personnels précaires en exercice.
- Une baisse significative du temps de travail qui serait un outil de création de postes et donc de fluidité du mouvement. Toute charge de travail supplémentaire doit donc se traduire non par l'attribution d'une prime mais par une diminution du temps de travail.

Malheureusement, force est de constater que la « refondation » de V. Peillon ne va pas dans ce sens. Le choix de l'austérité budgétaire pour les salarié-es et les services publics et des cadeaux aux patrons et actionnaires fait de la refondation de l'école une illusion.

C'est dans ce contexte que La fédération SUD Éducation appelle tous les personnels à la grève le 18 mars prochain dans le cadre de l'appel intersyndical interprofessionnel.

Pour terminer, la fédération SUD Éducation dénonce une nouvelle fois la communication, par le ministère, d'un projet de mutations, en amont des CAPN / FPMN, au mépris des représentant-es des personnels et surtout des collègues ayant demandé une mutation.

Paris, 5 mars 2014